

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département  
Côte d'Or

**Nombre de membres :**

En exercice : 33  
Présents : 32  
Votants : 33

**Date de convocation :**  
22/04/2026

**Date de publication  
de la convocation :**  
22/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHEVIGNY SAINT SAUVEUR  
Séance du 28 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guillaume RUET, Maire.

**Etaient présents** : M. RUET Guillaume - M. LONCHAMPT Samuel - Mme PERSON-PICARD Bénédicte - M. SZLATALA-PALLOT Nicolas - Mme BARDIN Isabelle - M. DELATTRE André - Mme FEGUIRI Christelle - M. NOIROT Pascal - Mme CADOUOT Christine - M. VADOT Thierry - M. BLUME Pierre - Mme VICTOR Catherine - M. MOREL Jacques - M. DORMOY Jean-Pierre - Mme BOURDIER-NOIROT Sylvie - M. CHEVALIER Philippe - M. RECOUVREUX Christophe - M. CHAMINADE Denis - M. MERGEY Dominique - M. DURANDIN Thierry - Mme MARTENOT Séverine - Mme REGAZZONI Isabelle - Mme GUILBERT Nathalie - M. MERLE Jean-Luc - Mme FAHY Laure - M. BAUDOUIN Ludovic - Mme LEJEUNE-BLASER Sandra - Mme SCANZI Justine - M. VENTO Romain - Mme BARKAOUI Séline - Mme TASSIN Jade - Mme MANSOURI Lisa

**Absente excusée et représentée** : Mme ROMAN Yolaine (procuration à Mme FAHY Laure)

**A été nommée secrétaire** : Mme MANSOURI Lisa

**OBJET :**

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture et publication ou notification.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif pouvant être saisi par l'application informatique dite «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Budget principal de la commune - Approbation du budget supplémentaire de l'exercice 2026**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération municipale n° 002-01-2026 du 27 janvier 2026 adoptant le budget primitif pour 2026,

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le budget supplémentaire pour l'exercice 2026 selon la répartition suivante :

Dépenses de fonctionnement	BP+BS 2026	Recettes de fonctionnement	BP+BS 2026
011 - Charges générales BP	3 055 644.00	002 - Résultat de fonctionnement reporté - BS	1 738 843.98
011 - Charges générales BS	719 000.00	013 - Atténuations de charges	135 000.00
012 - Charges de personnel	7 250 000.00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	28 100.00
014 - Atténuations de produits	20 000.00	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 006 400.00
023 - Virement à la section d'investissement - BS	748 693.98	73 - Impôts et taxes	1 704 518.00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section BP	681 454.00	731 - Fiscalité locale	7 037 700.00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section BS	150 000.00	74 - Dotations et participations	2 348 500.00
65 - Autres charges de gestion courantes BP	1 113 260.00	75 - Autres produits de gestion courante	116 100.00
65 - Autres charges de gestion courantes BS	21 150.00	76 - Produits financiers	40.00
66 - Charges financières BP	256 000.00	77 - Produits exceptionnels	5 000.00
66 - Charges financières BS	100 000.00	78 - Reprises amort., dép° et prov°	2 000.00
67 - Charges exceptionnelles	5 000.00		
68 - Dot° aux prov° et dépréciat°	2 000.00		
<b>TOTAL BP</b>	<b>12 383 358.00</b>	<b>TOTAL BP</b>	<b>12 383 358.00</b>
<b>TOTAL BP + BS</b>	<b>14 122 201.98</b>	<b>TOTAL BP + BS</b>	<b>14 122 201.98</b>

Dépenses d'investissement	BP+BS 2026	Recettes d'investissement	BP+BS 2026
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté BS	3 901 703.74	021 - Virement de la section de fonctionnement BS	748 693.98
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 100.00	024 - Produits des cessions d'immobilisations	60 000.00
041 - Opérations patrimoniales	133 841.64	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections BP	681 454.00
16 - Remboursement du capital BP	724 000.00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections BS	150 000.00
16 - Remboursement du capital BS	100 000.00	041 - Opérations patrimoniales	133 841.64
20 - Immobilisations incorporelles	43 000.00	10222 - FCTVA BP	500 000.00
20 - RAR	38 079.00	10222 - FCTVA BS	50 000.00
21 - Immobilisations corporelles BP	2 389 063.00	1068 - Excédent F capitalisé BS	1 881 912.34
21 - Immobilisations corporelles BS	400 000.00	13 - RAR	2 765 017.40
21 - RAR	368 157.11	16 - Emprunts - BP	3 880 917.60
23 - Immobilisations en cours BP	3 958 000.00	16 - Emprunts - BS	3 046 747.44
23 - Immobilisations en cours BS	1 475 650.02		
23 - RAR	338 989.89		
<b>TOTAL BP</b>	<b>8 021 230.64</b>	<b>TOTAL BP</b>	<b>8 021 230.64</b>
<b>TOTAL BP + BS</b>	<b>13 898 584.40</b>	<b>TOTAL BP + BS</b>	<b>13 898 584.40</b>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

-ADOpte la section de fonctionnement comme ci-dessus présentée,

-ADOpte la section d'investissement comme ci-dessus présentée,

-ADOpte au vu des votes ci-dessus, le budget supplémentaire de l'exercice 2026,


**-CHARGE** Monsieur le Maire d'émettre les titres de recettes pour procéder aux encaissements et les mandats pour procéder aux paiements des diverses factures dans la limite des crédits ouverts au budget de cet exercice,

**-DONNE** à Monsieur le Maire ou son représentant tous pouvoirs afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, le 28 avril 2026

Pour copie conforme au registre des délibérations,

Le Maire,

  
Guillaume RUET



La Secrétaire de séance,

  
Lisa MANSOURI